



Compte-rendu du CTL du 25 juin à la DRFIP Nord

La séance était présidée par Monsieur Frank MORDAQ et a débuté à 10h00.

L'UNSA a été désignée secrétaire-adjoint.

Ordre du jour:

- 1 - Point sur la reprise de l'activité (pour information)
- 2 - Point sur les orientations stratégiques (pour information)
- 3 - Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Saint-Pol-sur-Mer (pour avis)
- 4 - Réorganisation des plateformes d'affranchissement du courrier (pour avis)
- 5 - Point sur la campagne déclarative IR (pour information)
- 6 - Point sur les demandes formulées lors des précédents CTL
- 7 - Point sur une fusion de SPF (pour information)
- 8 - Questions diverses

Après les lectures des déclarations liminaires, la discussion s'est engagée sur le thème orientations stratégiques suite à la demande de l'intersyndicale de supprimer ce point de l'ordre du jour.

L'intersyndicale refuse de discuter des modalités du Nouveau Réseau de Proximité et rejette en bloc le démantèlement de la DGFIP !!

Le président du CTL a accepté la modification de l'ordre du jour.

Concernant le mouvement de mutation des contrôleurs, le DRFIP précise qu'il a appuyé la demande des organisations syndicales de revoir ce mouvement auprès de la DG.

Dans la 1ère version du mouvement, seuls 3 contrôleurs étaient affectés à la DRFIP Nord...

Dans la 2nde version, toutes les demandes ne sont pas satisfaites mais 14 collègues sont affectés à la DRFIP Nord.

Le maintien des CAP aurait évité ce «mouvement correctif»...

D'après la DRFIP, les agents qui renoncent au bénéfice du concours ou de la liste d'aptitude à cause de leur affectation resteront affectés sur place ou à proximité dans la mesure du possible.

La DRFIP s'est clairement engagée dans ce sens.

1) Point sur la reprise de l'activité

Missions :

L'accomplissement des missions revient progressivement à une situation normale.

Il est demandé au contrôle fiscal de faire attention aux entreprises en difficultés.

Effectifs :

A la date du 19/06/2020 :

- 1707 agents sont présents sur leur lieu de travail

- 338 agents sont en télétravail (dont 108 «personnes fragiles»)
- 280 agents sont en congés/RTT
- 148 agents sont en ASA covid (uniquement des «personnes fragiles»)
- 90 agents sont en congé maladie
- Concernant les proches de «personnes fragiles», 21 ont repris, 17 sont en télétravail, 4 sont en congé maladie.
- Les ordinateurs en stock sont en cours de nettoyage et de remise en état. Ils seront distribués aux «personnes fragiles» ou proches de «personnes fragiles».

L'UNSA se demande pourquoi la DRFIP ne récupère pas les ordinateurs des télétravailleurs «hors convention» afin de les distribuer aux «personnes fragiles», voire aux proches de «personnes fragiles».

Si c'est uniquement afin de maintenir la distanciation, la DRFIP peut accorder plus de jours de télétravail aux télétravailleurs sous convention.

- La DRFIP a appelé à un retour progressif en présentiel des télétravailleurs.
- La date du 10 juillet 2020 est elle une date butoir ? la DRFIP n'a pas la réponse mais elle pense que cette situation est sans doute appeler à durer. Le ministère du travail a fixé la date butoir au 31 août 2020.

Accueils :

En ce qui concerne les trésoreries, 16 ne sont pas en mesure de rouvrir aujourd'hui, soit à cause de la configuration des locaux, soit à cause des conditions sanitaires et des effectifs.

A ce jour, 80% des trésoreries sont réouvertes.

La Trésorerie Lille amendes ne rouvrira pas avant le CHSCT du mardi 30 juin 2020 car la situation sanitaire n'est pas satisfaisante. Il existe un problème de gestion des flux.

En ce qui concerne le pôle fiscal, la reprise se fait de la manière suivante :

Dans un 1^{er} temps, un test sur deux SIP (Lomme et Fives) a été effectué.

Ce test a permis à la DRFIP d'en déduire que le flux ne serait pas trop important lors de la réouverture des accueils...

600 personnes ont été reçues en 4 jours avec 80% de demandes simples et 20% de demandes complexes.

L'ensemble des SIP rouvrira, puis les SIE et les services de contrôles qui reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Les SPF, SPF-E et SDE vont rouvrir uniquement avec accueil sur rendez-vous.

Les CDIF vont rouvrir également uniquement avec accueil sur rendez-vous mais le CHSCT sera prévenu de la réouverture.

L'accueil sera uniquement effectué au rez de chaussée des CDFP par sécurité.

La cité administrative n'est pas concernée pour l'instant car il existe un problème de circulation compliqué à résoudre.

Le DRFIP a indiqué qu'il était favorable à la tenue d'un groupe de travail sur l'accueil.

La semaine dernière, 16 000 déclarations «papier» ont été déposées.

D'après la DRFIP, les usagers ont compris la déclaration automatique.

Suite à l'envoi massif de mises en demeure en date du 6 juin, il pourrait y avoir une augmentation importante du flux de personnes.

L'Unsa se demande bien pourquoi cet envoi n'a pas été échelonné dans le temps au vu de la situation actuelle ???

Concernant l'enregistrement, l'accueil n'est pas fermé mais il est organisé différemment. D'après la DRFIP, la réforme de la taxe d'habitation devrait apporter un gain de temps. Quelques chiffres :

- 1033 personnes ont été reçues sur rendez-vous et 1072 sur rendez-vous par téléphone
- 144 000 appels téléphoniques
- 147000 déclarations «papier»
- 8090 déclarations par smartphone
- 22 000 déclarations traitées
- 16600 déclarations en stock vendredi soir
- Concernant les e-contacts, les SIP auront le renfort des BDV et PCRП jusqu'à la fin de la semaine.

La DRFIP veut profiter de cette pandémie pour généraliser l'accueil sur rendez-vous alors que certains usagers se déplacent parfois de loin et ne seront donc pas reçus.

Les fermetures par demi-journées de l'enregistrement n'ont pas été instaurées pour améliorer les conditions de travail mais à cause d'un manque de personnel.

Les bénéfices en matière de charge de travail et de flux d'accueil apportés par le PAS et la réforme de la taxe d'habitation sont largement surestimés.

La fracture numérique touche un quart de la population, abandonnée par la DGFIP. Situation inadmissible pour un service public !!

2) Point sur les orientations stratégiques

Ce point a été retiré de l'ordre du jour à la demande de l'intersyndicale.

3) Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Saint-Pol-sur-Mer

Actuellement, le jour de fermeture est le mardi avec une amplitude d'ouverture de 24 heures sur 4 jours.

Les agents de la Trésorerie de Saint-Pol-sur-Mer se sont prononcés pour une modification du jour de fermeture, à savoir le mercredi.

Après avis du CTL, ces nouveaux horaires seront publiés au Recueil des Actes Administratifs à la date de leur prise d'effet.

L'UNSA a voté pour car cette modification fait suite à une demande des agents de la Trésorerie de Saint-Pol-sur-Mer.

4) Réorganisation des plateformes d'affranchissement du courrier

La DRFIP nous indique que :

Cette réorganisation a pour but une rationalisation de la plateforme du courrier et une baisse du coût de l'affranchissement du courrier qui est le 2ème poste budgétaire de la DRFIP Nord.

La Préfecture a lancé un appel d'offre concernant l'affranchissement du courrier auprès d'autres administrations.

Il y a une mise en place de secrétariats communs avec la Préfecture.

Dans les plateformes d'affranchissement de Dunkerque et Douai, il y a un problème d'effectifs.

L'équipe du courrier de Kennedy est stable. La charge de travail de Douai et Dunkerque pourra être absorbée. Concernant Douai, c'est déjà le cas.

Concernant Dunkerque, cela entraîne une suppression de poste.

Concernant Douai, il n'y aura aucune suppression d'emploi car il n'y a personne sur le poste.

Cette année, un audit interrégional aura lieu sur le courrier.

Le courrier de Douai part sur Lille car c'est plus simple que de l'envoyer sur Valenciennes.

La salle du courrier sera modifiée et aménagée avec du mobilier qui avait été promis suite au mouvement social de 2018 et l'étude ergonomique sera présentée au CHSCT quand elle sera disponible.

L'UNSA aurait voulu voir le local avant ainsi que le projet d'aménagement et le mobilier. Comme il est hors de question de donner un blanc seing à la DRFIP, L'UNSA a voté CONTRE

5) Point sur la campagne déclarative IR (1^{er} bilan)

Ce point a été traité à la suite du point 1 sur la reprise d'activité

6) Point sur les demandes formulées lors des précédents CTL

Ce point a été traité avec les questions diverses

7) Point sur une fusion de SPF

La DRFIP nous indique que :

La fusion des SPF de Dunkerque et Hazebrouck doit être effectuée à la date du 1er novembre 2020. Le premier est de grande taille et le second plus petit.

Après la fusion des 2 SPF, le service comptera 20 agents : 1A+, 1A, 10B et 8C.

Concernant la fusion des deux bases hypothécaires, les délais de publication doivent être identiques. Les SPF de Dunkerque et Hazebrouck sont à 168 jours.

Les agents d'Hazebrouck pourront travailler à distance pour le SPF de Dunkerque mais sur une période limitée dans le temps.

Encore une fusion due aux suppressions d'emplois !!

La DRFIP veut déplacer des agents à 50 km de chez eux, soit 100km ou 2h aller-retour...

Comme à son habitude, la DRFIP supprime des emplois dans une ville moyenne, et gonfle les effectifs dans une grosse agglomération.

Et après, on va nous parler de démétropolisation !!

8) Questions diverses

L'UNSA a posé la question suivante :

En cas d'alerte rouge canicule avec des températures supérieures à 40 degrés, la DRFIP pourrait-elle accorder une autorisation d'absence aux agents et les informer la veille, ce qui leur permettrait d'éviter de se déplacer dans ces conditions «extrêmes» ?

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD

